

ACCORD POUR LA MÉDIATION EN LIGNE

- 1.1. Les parties et le médiateur ont l'intention de faire de la médiation à partir de différents endroits par téléconférence, par « Zoom » ou par toute autre technologie convenue et conviennent des termes suivants relatifs à la médiation « en ligne ».
- 1.2. Les parties confirment qu'ils sont capables de participer dans la médiation en ligne, qu'ils sont capables d'utiliser efficacement la technologie et que l'utilisation d'une plateforme en ligne pour cette médiation ne constituera pas un déséquilibre de pouvoir qu'ils ne pourront gérer.

Technologie

- (a) Le médiateur et mediate393 inc. n'appuie aucun des produits ou services de technologie de l'information et des communications utilisés pour mener la médiation.
- (b) Nous préférons utiliser la plateforme de **Zoom.us** pour mener vos séances de médiation en ligne. Votre médiateur vous enverra un lien à utiliser pour vous connecter à la réunion; il n'est pas nécessaire de télécharger quoi que ce soit sur votre ordinateur. Si vous voulez en savoir plus sur le Zoom, vous pouvez consulter leurs tutoriels disponibles sur <https://support.Zoom.us>.
- (c) Le médiateur et les parties confirment qu'ils participent chacun à partir de leur propre ordinateur, privé et sécurisé, en utilisant des connexions Internet sécurisées et privées (par exemple, pas d'utilisation du wifi public), des comptes e-mail privés et sécurisés et des téléphones privés et sécurisés. Ils confirment qu'ils ont chacun des appareils appropriés avec des microphones et des caméras.
- (d) Les parties et le médiateur signeront l'entente de médiation en plusieurs exemplaires (p. ex., séparément) par voie électronique et retourneront à tanisha@mediate393.ca [avant le](#) début de la médiation.
- (e) Les participants se connecteront à la réunion cinq minutes avant l'heure de début prévue pour mettre l'équipement à l'essai.
- (f) Protocole de défaillance technologique. La technologie peut ne pas toujours fonctionner comme prévu. Toute partie qui éprouve des difficultés avec la plateforme et qui est incapable de se joindre à une réunion prévue ou de s'y tenir enverra immédiatement un courriel au médiateur à son adresse393. Si la

séance de médiation en ligne ne peut pas commencer ou continuer, elle sera annulée et reportée dès que possible.

Confidentialité et protection des renseignements personnels

- (g) Le médiateur et les parties déclarent qu'aucune personne, autre que les parties à la présente entente de médiation et un stagiaire, ne doit observer, entendre, être à distance de vue ou d'audition, participer au processus de médiation ou y avoir accès de quelque façon que ce soit sans le consentement écrit du médiateur et des parties. Tout tiers participant à ce processus devra signer les dispositions de confidentialité de l'entente de médiation. Tous les participants devront le confirmer verbalement avant de commencer.
- (h) En particulier, chaque partie convient qu'aucun de ses enfants ne sera présent ou à distance de la vue ou de l'audition, ou n'aura accès à aucune partie du processus de médiation, à moins que l'enfant ne participe d'une façon ou d'une autre à la médiation. Les parties et le médiateur en ont convenu expressément à l'avance par écrit.
- (i) Comme il est indiqué dans votre entente de médiation, l'ensemble du processus de médiation et chaque séance sont confidentiels et ne peuvent être utilisés dans une instance judiciaire subséquente.
- (j) Interdiction absolue d'enregistrer. Vous, ou quiconque en votre nom, ne pouvez PAS enregistrer une séance de médiation ou une partie de celle-ci. Si vous apprenez l'existence d'un enregistrement audio ou vidéo d'une session, vous prendrez des mesures immédiates pour détruire l'enregistrement et ne le partagerez pas avec des tiers. Aucune photo ni capture d'écran ne peut être prise à tout moment sans le consentement de tous les participants.
- (k) Les parties et le médiateur conviennent de partager tout document écrit découlant de ce processus par courriel en utilisant la protection par mot de passe dans la mesure du possible. Ils utiliseront toutes les plateformes de partage de documents avec consentement mutuel.
- (l) Toutes les autres conditions de confidentialité standard demeurent en vigueur, y compris l'interdiction de partager toute information sur ce processus de médiation avec les enfants, sur les médias sociaux ou de quelque façon que ce soit.

Processus de médiation

- m) Les parties fournissent au médiateur des documents satisfaisants confirmant leur identité, sous la forme exigée par le médiateur.
- n) Tous les participants conviennent de prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'interrompu pendant toutes vos séances de médiation en ligne. Cela inclut de prendre les dispositions nécessaires pour la garde des enfants, d'informer la famille et les amis de votre indisponibilité pour les médias sociaux, les textos, etc. Tous les téléphones devraient rester silencieux.
- (o) Salle d'attente. Tous les participants entreront dans la réunion chaque fois que vous ouvrirez une session dans un « salle d'attente virtuelle » jusqu'à ce que toutes les parties soient arrivées. Une fois que toutes les parties sont connectées et dans la salle d'attente, vous serez admis à la réunion par votre médiateur. Au début, le médiateur vous contactera en privé. La séance se déroulera ensuite avec vous dans ces « salles » distinctes ou ensemble, selon ce que le médiateur juge le mieux.
- (p) Communication en ligne respectueuse. En raison de la nature du forum en ligne, il est particulièrement important de permettre à chaque participant de terminer son commentaire ou sa déclaration avant de répondre. En outre, le format en ligne peut amplifier et exagérer le son de sorte que le maintien d'une voix régulière est important. Enfin, rappelez-vous que la caméra ne transmet pas toujours des gestes de la main ou des signaux non verbaux, il est donc important de verbaliser toute communication pendant une séance de médiation en ligne.

Nous reconnaissons avoir lu ce contrat. Nous aimerions procéder à la médiation conformément aux modalités énoncées ci-dessus.